

# 2 ÉPARGNE SALARIALE ET ÉPARGNE RETRAITE : INTÉRESSEMENT, PARTICIPATION, PEE, PERCO, PERECO

*Vous souhaitez associer vos salariés aux résultats de l'entreprise ? Vous souhaitez mettre en place un PERECO pour bénéficier des nouvelles opportunités offertes par la loi Pacte ? Vous voulez maîtriser les conséquences de la crise sanitaire liée au Covid-19 sur le calcul de la participation et de l'intéressement ? Quelles sont les dernières actualités issues notamment de la loi ASAP ?*

## Objectifs

Négocier les accords d'épargne salariale

Adapter les différents dispositifs d'épargne à l'entreprise

Intégrer l'épargne salariale à la politique de rémunération de l'entreprise

Maîtriser les coûts en prenant compte des dispositions fiscales et sociales applicables

Gérer les conséquences de la crise sanitaire liée à la Covid-19

## Thèmes / programme

### L'INTÉRESSEMENT (RÉGIME FACULTATIF)

- Mise en place, formule de calcul, répartition, régime social et fiscal

### LA PARTICIPATION (RÉGIME OBLIGATOIRE)

- Mise en place, calcul des effectifs, calcul, répartition, régime social et fiscal

### LES PLANS D'ÉPARGNE

- PEE et PERCO
  - Mise en place, alimentation, gestion et indisponibilité, régime social et fiscal
- PERECO (Loi n°2019-486, 22 mai 2019)
  - Présentation des nouveaux plans d'épargne retraite, cas particulier du PERECO

### LE RÉGIME EXCEPTIONNEL APPLICABLE EN RAISON DE LA CRISE SANITAIRE LIÉE À LA COVID-19

- Règles exceptionnelles applicables en 2020
  - Report du versement de l'intéressement et de la participation (Ord. n°2020-322, 25 mars 2020)
  - Intéressement
  - Suspension temporaire des délais d'examen des accords d'épargne salariale par la Direccte (Ord. n°2020-306, 25 mars 2020)
- Cas particulier de la répartition de l'intéressement et de la participation au titre de 2020

## Les « plus » pédagogiques

- Une formation mêlant l'approche de l'entreprise et des bénéficiaires
- Un atelier qui vous permettra de comprendre et de mettre à profit les dernières réformes
- Remise d'un dossier élaboré par les formateurs